

# NOTE DE SYNTHÈSE

## Inventaire floristique des prairies à proximité du Lac d'Aubusson d'Auvergne (63)

**Date** : 6 septembre 2021

**Lieu** : Chavaniac-Lafayette

**Émetteur** : Mélanie Dumont – 07 52 15 21 83

[melanie.dumont@cbnmc.fr](mailto:melanie.dumont@cbnmc.fr)

**Destinataire(s)** :

Isabelle Romeuf (PNR Livradois-Forez)



## 1. Contexte

Le site Natura 2000 « Cavité minière de la Pause - FR 8302010 », d'une superficie totale de 262 ha, est situé dans le département du Puy-de-Dôme et s'étend sur trois communes : Aubusson d'Auvergne, Augerolles et Vodable. Localisé dans la vallée du Couzon, le site correspond en partie au territoire de chasse de chauves-souris hibernant dans une cavité minière au nord-est d'Aubusson d'Auvergne.

Le Parc naturel régional du Livradois-Forez (PNRLF) est l'organisme responsable de la gestion de ce site mais c'est la Communauté de communes de Thiers Dore Montagne, qui possède de nombreuses parcelles autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne, qui a la charge d'élaborer le futur plan de gestion (2021-2023) concernant les espaces autour de ce lac (inclus dans le site Natura 2000).

Dans ce cadre, le Conservatoire botanique national du Massif central (CBN Massif central) a été sollicité par le Parc Naturel Régional Livradois-Forez pour évaluer la richesse floristique et les enjeux éventuels présents spécifiquement sur certains secteurs de prairies autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne.

## 2. Méthodologie succincte

L'inventaire floristique de ces milieux ouverts prairiaux s'est fait à partir des données présentes dans le système d'information Chloris® du CBN Massif central et de parcours de terrain réalisés les 26 mai et 27 mai 2021.

Une attention particulière a été portée sur la recherche de taxons remarquables et d'espèces exotiques envahissantes (EEE).

Les parcours de terrain avec réalisation de relevés phytosociologiques ont permis de recenser également des végétations remarquables en s'appuyant sur le rattachement à la directive « Habitats » qui se base à la fois sur le manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (version EUR 27 de 2007) et sur les Cahiers d'habitats, qui en sont l'interprétation française (RAMEAU *et al.* 2001). Néanmoins, une réactualisation complète de la cartographie des habitats du site (la dernière date de 2006) permettrait l'exhaustivité de l'inventaire et de la localisation des végétations remarquables.



## Conservatoire botanique national du Massif central

### Siège & antenne Auvergne

Le Bourg  
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE  
Téléphone : 04 71 77 55 65  
Télécopie : 04 71 77 55 74  
Courriel : [conservatoire.siege@cbnmc.fr](mailto:conservatoire.siege@cbnmc.fr)  
Site Internet : [www.cbnmc.fr](http://www.cbnmc.fr)

### Antenne Limousin

SAFRAN  
2, avenue Georges Guingouin  
CS80912 - Panazol  
87017 LIMOGES Cedex 1  
Téléphone : 05 55 77 51 47

### Antenne Rhône-Alpes

Maison du Parc  
Moulin de Virieu - 2, rue Benay  
42410 PÉLUSSIN  
Téléphone : 04 74 59 17 93

La localisation des secteurs à inventorier a été choisie en concertation avec le Parc Livradois-Forez, structure porteuse du site. Il s'agit de **11 zones de milieux ouverts herbacés situées à proximité du Lac d'Aubusson** d'Auvergne, couvrant une surface totale de plus de **15,5 hectares**. Leur localité figure en annexe 1. La partie nord-ouest du site d'étude n'a pas été parcourue par choix de priorisation et manque de temps de terrain ; cette partie étant davantage connue floristiquement.

La nomenclature des taxons cités dans ce document suit le référentiel national de France métropolitaine (TAXREF) du Muséum national d'histoire naturelle, version 13.0 (GARGOMINY *et al.* 2019) proposé par le MNHN le 6 décembre 2019. Pour certains groupes taxonomiques floristiques, il tient compte des évolutions apportées par Flora Gallica (TISON & DE FOUCAULT 2014). Les codes taxon indiqués correspondent au référentiel interne intégré à Chloris®, le système d'information du CBN Massif central. Afin de ne pas alourdir la lecture du document, les noms des espèces végétales sont indiqués sans leurs autorités ; le nom complet des taxons est mentionné en annexe 3 (liste de taxons présents sur les secteurs inventoriés) ainsi que la correspondance avec les codes TAXREF v13.0.

La nomenclature des végétations suit le synopsis des végétations de la région Auvergne-Rhône-Alpes (CBN Massif central à paraître), avec la mise en correspondance des libellés Natura 2000 (EUR 27 et Cahiers d'habitats).

### 3. Résultats

#### 3.1 Flore

L'expertise réalisée cette année a permis de **recenser 157 taxons** sur les secteurs de prairies prospectés, dont **17 nouveaux en 2021**. Ces données correspondent uniquement à la flore vasculaire et ne prend en compte ni les bryophytes, ni les lichens, qui n'ont pas pu être étudiés.

La localisation des relevés floristiques disponibles (avant 2021 et en 2021) figure en annexe 2. On voit que les données avant 2021 étaient surtout localisées sur le cours d'eau Couzon (avec un large tampon) et seulement quelques données précises existaient ailleurs.

La liste des espèces recensées au sein des prairies à proximité du Lac d'Aubusson figure en annexe 3 avec, pour chacune, leur statut de menace (Liste Rouge nationale et régionale Auvergne) et leur caractère envahissant (cotation EPPO pour l'Auvergne) le cas échéant.

Aucun taxon listé ne possède de statut de protection réglementaire (directive « Habitats » », protection nationale ou protection Auvergne). Néanmoins, **2 espèces patrimoniales pour l'Auvergne sont à mentionner : la Sérapias langue et la Laïche tomenteuse**. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous (Fig. 1).

Nom taxon	Nom français	Date première obs.	Date dernière obs.	LR Nationale	LR Auvergne	Rareté Auvergne	Déterm. ZNIEFF
<i>Serapias lingua</i> L.	Sérapias langue	2019	2021	LC	EN	Peu commun	Oui
<i>Carex tomentosa</i> L.	Laïche tomenteuse	2021	2021	LC	NT	Assez rare	Non

Fig. 1 – Présentation synthétique des taxons remarquables observés sur les prairies du Lac d'Aubusson d'Auvergne

La localisation de ces deux espèces remarquables observées en 2021 figure en annexe 4 ; elles se cantonnent à l'est du lac, au sud des habitations de la Borie.

La *Serapias lingua* avait déjà été observée en 2019 par Thibaut Delsinne, dans les mêmes parcelles (secteur n°10). En 2021, l'aire de répartition s'est étendue légèrement vers l'ouest à la faveur de conditions stationnelles similaires et le nombre d'individus semble augmenter significativement dans les deux petites localités (Fig. 2).

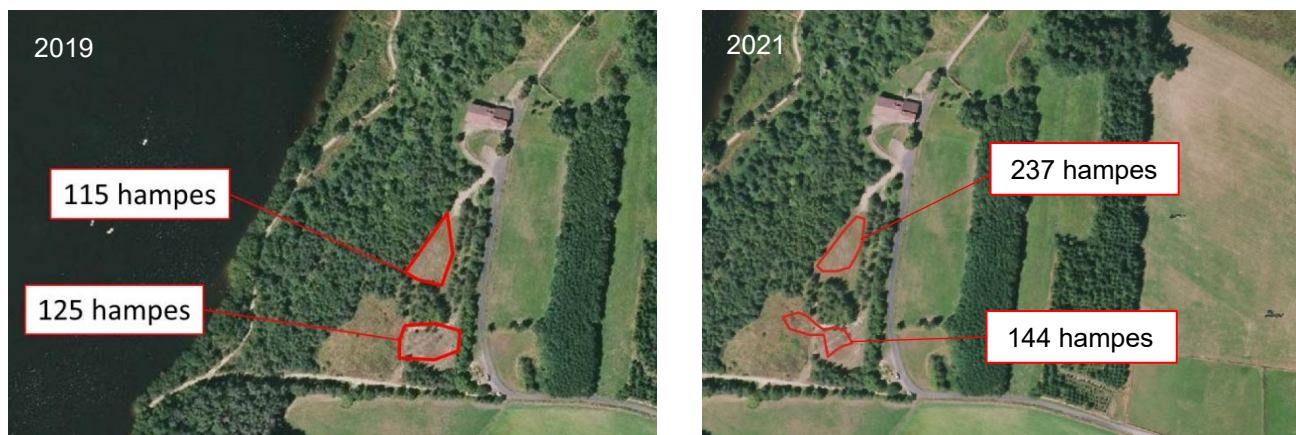


Fig. 2 – Comparaison de la répartition et du nombre de *Serapias lingua* sur le secteur n°10 entre 2019 et 2021. En rouge, périmètre au sein duquel sont présentes les multiples stations de *Serapias lingua*.

Cette orchidée, peu commune en Auvergne, affectionne les suintements temporaires au sein des pelouses mésoxérophiles (sol sec et peu épais) plus ou moins acides (acidoclinophiles), voire les dépressions argileuses. D'affinité thermo-atlantique, son foyer le plus important en Auvergne est situé dans les Varennes et s'étendant jusqu'au contreforts est des Bois-Noirs. En très forte régression sur la bordure limousine, elle est menacée par la fermeture des milieux et le changement des pratiques culturales et pastorales.

Ici, elle occupe des terrains secs avec un sol peu épais (roche sédimentaire détritique formée de conglomérats) mais présentant un léger engorgement de surface, notamment au printemps.



Fig. 3 – Pieds de *Serapias lingua* observés sur le secteur n°10 le 27 mai 2021 © M. Dumont – CBN Massif central



Au niveau du secteur nord, la pelouse qui héberge la *Sérapias langue* est piquetée d'arbustes (Chêne pédonculé, *Quercus robur*, Peuplier tremble et *Populus tremula*) de 50 cm de hauteur (Fig. 4a) tandis qu'au Sud-ouest, une prairie dégradée et enfrichée se situe en bordure directe des pelouses à *Sérapias langue* (Fig.4b). Cette dernière est composée d'espèces prairiales à large amplitude (Fromental élevé, Houlque laineuse, Dactyle aggloméré) mais également de ronciers (*Rubus sp.*), ortie (*Urtica dioïca*) et du Caille-lait blanc (*Galium mollugo* gr.).

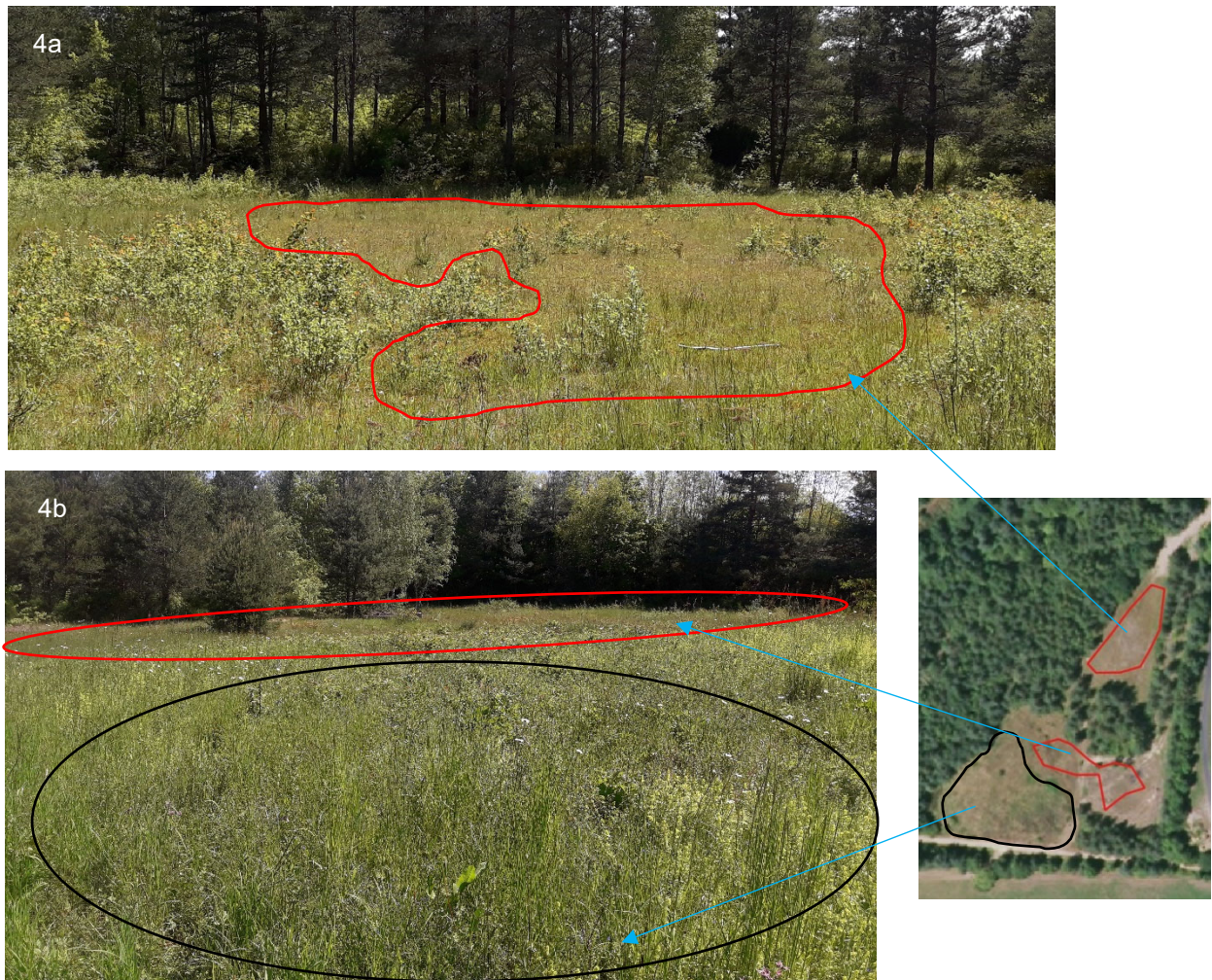


Fig. 4 – Végétations attenantes aux stations de *Serapias lingua* dans la partie nord (a) et la partie sud-ouest (b) du secteur n°10 : Piquetage d'arbustes (a) et friche prairiale (b – en noir). Les stations à *Serapias lingua* sont détournées en rouge © M. Dumont – CBN Massif central

La **Laïche tomenteuse** (*Carex tomentosa*) a été observée pour la première fois cette année, uniquement sur deux petites stations (2 individus à chaque fois), dans les secteurs n°3 et 10.

Cette espèce, peu fréquente en Auvergne, se développe sur des pelouses à texture argileuse et peu acides (neutroclines) mais également au niveau des chênaies claires, lisières et manteaux préforestiers. Elle occupe majoritairement des localités à basse altitude sur substrats sédimentaire au niveau de la Grande Limagne, les Varennes, la Forterre et la Comté. Cette Laïche a subi des pertes d'effectifs dans ses localités classiques, notamment dans les grandes zones de culture intensive de la Limagne et le val d'Allier (statut « quasi menacé » en Auvergne).

Ici, on la retrouve dans son habitat typique : prairie maigre hygroclinophile (secteur 3) et lisière de chênaie claire (secteur 10 - Fig. 5).



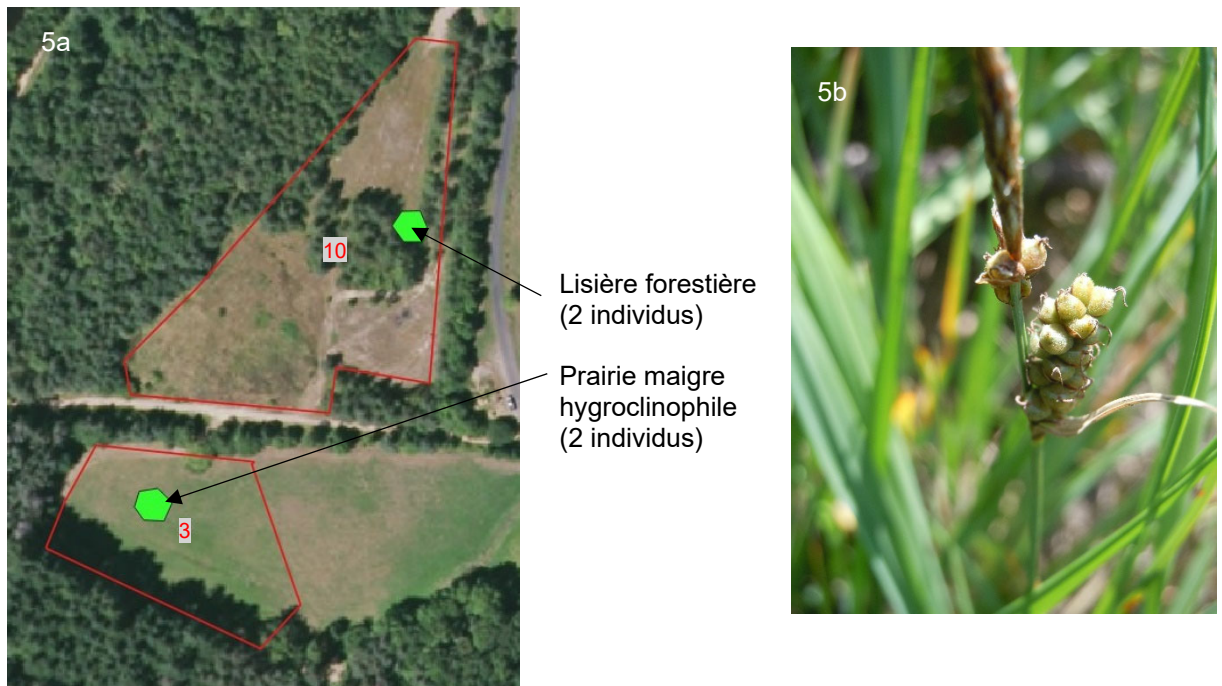


Fig. 5 – Localisation des stations de *Carex tomentosa* observées en 2021 sur les secteurs n°3 et 10 (a) © M. Dumont – CBN Massif central et détail de l'épi de *Carex tomentosa* (b) © Galerne

Cette espèce, relativement discrète, serait à prospecter davantage dans ces localités afin d'estimer plus finement la population présente.

Enfin, on peut mentionner l'observation d'une **seule espèce exotique envahissante**, la **Balsamine de l'Himalaya** (*Impatiens glandulifera*), au sein du secteur n°5, au nord-est du lac (Fig.6).

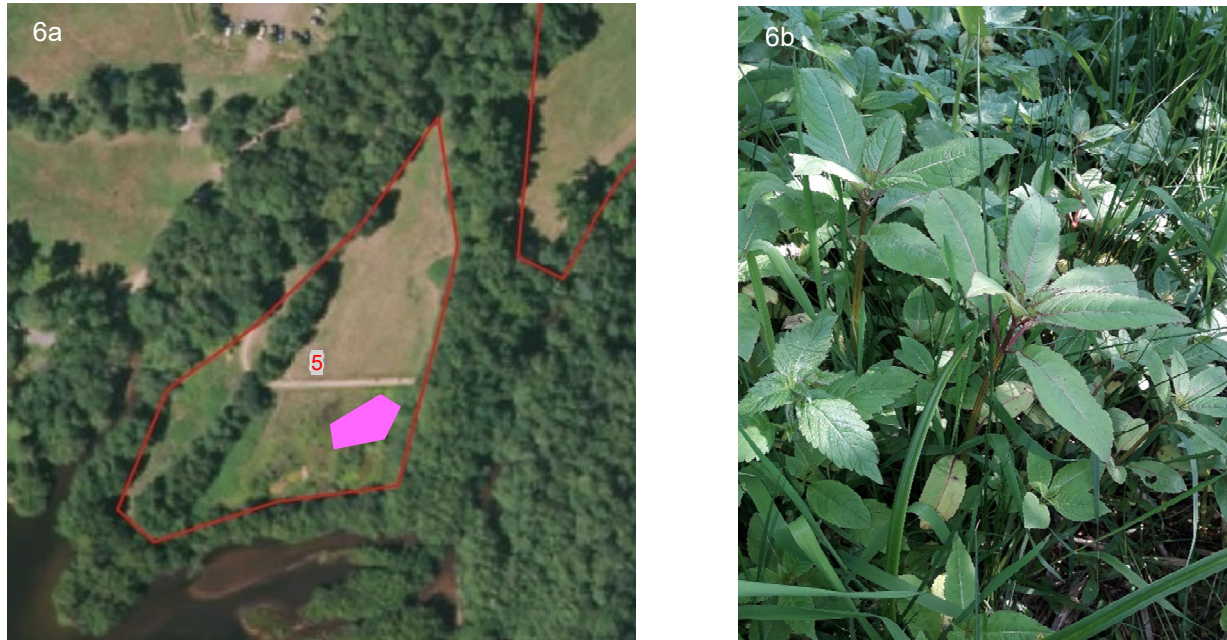


Fig. 6 – Station de Balsamine de l'Himalaya localisée en 2021 sur le secteur n°5 (a – en rose) et détail des repousses observées sur un massif © M. Dumont – CBN Massif central

Cette espèce exotique est nommée « clairement envahissante » selon la Cotation EPPO pour l'Auvergne (Fig. 7).

Nom taxon	Nom français	Date dernière obs.	Cotation Lavergne Auvergne	Cotation Weber Auvergne (Risque invasif)	Dénomination pour l'UE
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle	Balsamine de l'Himalaya	2021	4 : modérément envahissant	29 : élevé	Préoccupante pour l'Union Européenne

Fig. 7 – Espèce exotique envahissante observée sur les secteurs de prairies autour du lac d'Aubusson d'Auvergne en 2021

Espèce rivulaire, la balsamine de l'Himalaya colonise les berges des rivières ainsi que les fossés et bois humides. Elle peut également se développer dans des milieux plus ouverts, clairières et lisières de forêts. Elle exige des substrats humides relativement riches en éléments nutritifs et tolère un large éventail de textures de sol. Ainsi, la Balsamine coexiste avec des espèces qui ont besoin d'un apport en azote élevé telles que *Aegopodium podagraria*, *Urtica dioica*, *Calystegia sepium*, *Deschampsia cespitosa*, *Stellaria nemorum* et *Galium aparine*.

Ici, deux bosquets ont été observés sous forme de repousses denses d'un mètre maximum de hauteur (fauchés probablement l'année précédente). Il apparaît important de limiter la propagation de cette Balsamine. En effet, si les stations observées en 2021 restent petites dans ce secteur et ne semblent pas avoir d'impact direct pour le moment, cette espèce peut former des peuplements monospécifiques et denses qui appauvrissent significativement la richesse floristique des milieux où elle est implantée.

### 3.2 Végétations

Il est important de rappeler que la caractérisation, l'inventaire et la cartographie des végétations ne faisaient pas l'objet de la demande du PNRLF. Les parcours de terrain ont néanmoins permis le recensement de certaines végétations remarquables ; un inventaire exhaustif nécessiterait une campagne de cartographie spécifique afin d'affiner leurs contours et leur état de conservation.

En 2021, **3 grands types de végétations** considérées comme **remarquables au titre de la directive « Habitats » Natura 2000** ont été identifiés sur les prairies autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne (Fig.8).

Code N2000	Statut N2000	Intitulé Natura 2000	Code Cahiers Habitats	Intitulé français des végétations
6510	IC	Pelouses maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	6510-3	Prairie <b>fauchée</b> collinéenne <b>mésotrophile</b> à Luzule champêtre et Brome mou [ <i>Luzulo campestris</i> - <i>Brometum hordeacei</i> B. Foucault (1981) 2008]
			6510-7	Prairie <b>fauchée</b> collinéenne <b>eutrophile</b> à Berce sphondyle et Brome mou [ <i>Heracleo sphondylii</i> - <i>Brometum hordeacei</i> B. Foucault (1989) 2008]
6410	IC	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	6410-13	Prairie <b>paratourbeuse</b> collinéenne à Jonc à fleurs aiguës et Laïche bleuâtre [ <i>Loto uliginosi</i> - <i>Scorzoneretum humilis</i> Billy ex Thébaud, C. Roux, C.-E. Bernard & Delcoigne 2014]
6230	PR	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	6230*-2	<b>Pelouse</b> thermo-atlantique hygroclinophile à Orchis bouffon et <b>Sérapias langue</b> [ <i>Anacamptido morionis</i> - <i>Serapiadetum linguae</i> B. Foucault 1986 <i>nom. corr.</i> ]
			6230*-3	<b>Pelouse mésohygrophile, acidiphile</b> à Polygale commun et Laïche bleuâtre [ <i>Polygalo vulgaris</i> - <i>Caricetum paniceae</i> Missot 2002]
			6230*-8	<b>Pelouse</b> collinéenne <b>acidiphile</b> à Polygale commun et Fétuque noircissante [ <i>Polygalo vulgaris</i> - <i>Festucetum nigrescentis</i> Le Hénaff & Pouvalet <i>ass. nov. hoc loco</i> ]

Fig. 8 – Liste des végétations remarquables au titre de la Directive européenne « Habitats » recensées sur les secteurs de prairies autour du lac d'Aubusson d'Auvergne en 2021



On constate dans un premier temps, que 7 végétations remarquables différentes ont été répertoriées sur les 15,5 hectares parcourus en 2021, soit une diversité phytocénotique (relatif aux végétations) notable. Le tableau synthétique des relevés phytosociologiques disponibles en 2021 sur les 11 secteurs de prairies parcourus est présenté en annexe 5

Les **prairies de fauche** possèdent une certaine variabilité en fonction du niveau de fertilité du sol (trophie), qui dépend des pratiques de fauche et de fertilisation appliquées : de la végétation la plus « maigre » (Prairie fauchée mésotrophile à Luzule champêtre et Brome mou) qui nécessite moins de 50 unités d'azote par an dans sa variante la moins fertile à la végétation la plus « grasse » (Prairie fauchée eutrophile à Berce sphondyle et Brome mou) souvent fauchée plus précocement ou enrubannée.

De même, les **pelouses** présentes autour du lac sont assez diverses mais elles se différencient par le degré d'humidité et d'acidité du sol : de la pelouse moyennement humide (mésohygrophile), hygroclinophile à sèche (mésophile), allant de l'acidiclinophile (moyennement acide) à l'acidiphile. Ces formations herbues rases se développent sur des sols pauvres en nutriments donc peu fertilisés et couvrent toujours de faibles surfaces.

Enfin, une petite zone de **prairie humide paratourbeuse** est présente au sud du site. Il s'agit d'une végétation se rapprochant des prairies humides communes à Jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus*) mais dont le sol est moins riche (mésotrophe à oligotrophe) et l'eau assez stagnante, favorisant la création d'un peu de tourbe. Certaines espèces des bas-marais se retrouvent dans cette prairie paratourbeuse : la Laïche bleuâtre (*Carex panicea*), le Carum verticillé (*Trocdaris verticillatum*), la Dactylorhize maculée (*Dactylorhiza maculata*) ...

On peut noter l'observation de plusieurs prairies humides avec un faciès dominé par la Laïche fausse-brize (*Carex brizoides*). Il s'agit une végétation assez atypique correspondant à une prairie humide en cours d'abandon dans laquelle s'est développée *Carex brizoides*, laïche rhizomateuse des boisements riverains qui se développent dans ces prairies à la faveur de l'ombrage important du fond de vallon. On retrouve également cette Laïche dans les boisements humides du site. Cette espèce, dont les stations sont concentrées dans la vallée de la Dore est néanmoins rare en Auvergne.

La carte de localisation de ces végétations remarquables selon la typologie Natura 2000 est présentée en annexe 6 ; seuls les habitats dominants sont représentés alors que parfois, plusieurs types de pelouses ou de prairies de fauche peuvent être en mosaïque. Le tableau ci-après synthétise la répartition des végétations remarquables en fonction des secteurs prospectés en 2021 (Fig.9).

Code N2000	Statut N2000	Intitulé(s) français de la végétation	Code Cahiers Habitats	Secteurs de prairies concernés
6510	IC	Prairie fauchée collinéenne <b>mésotrophile</b> à Luzule champêtre et Brome mou	6510-3	Secteur 3, 4, 7, 8, 9
		Prairie fauchée collinéenne <b>eutrophile</b> à Berce sphondyle et Brome mou	6510-7	Secteurs 1, 4, 7 et 11
6410	IC	Prairie <b>paratourbeuse</b> collinéenne à Jonc à fleurs aiguës et Laïche bleuâtre	6410-13	Secteur 1
6230	PR	Pelouse thermo-atlantique hygroclinophile à Orchis bouffon et <b>Sérapias langue</b>	6230*-2	Secteur 10
		Pelouse <b>mésohygrophile, acidiphile</b> à Polygale commun et Laïche bleuâtre		Secteur 4 et 8
		Pelouse collinéenne <b>acidiclinophile</b> à Polygale commun et Laïche caryophyllée	6230*-3	Secteur 1, 4, 8
		Pelouse collinéenne <b>acidiphile</b> à Polygale commun et Fétuque noirissante	6230*-8	Secteur 4

Fig. 9 – Répartition des végétations remarquables recensées en 2021 selon les 11 zones prospectées

### 3.3 Synthèse des enjeux selon les secteurs de prairies prospectées

- Secteur 1 :

Ces parcelles sont diversifiées en termes de végétations.

Au Sud domine une prairie humide mésotrophe à Jonc acutiflore avec des patches de prairie paratourbeuse à Jonc à fleurs aiguës et Laîche bleuâtre (IC : 6410-13) ainsi que des pelouses sèches acidoclinophiles à Danthonie retombante (*Danthonia decumbens*) et Bétoine officinale (*Betonica officinalis*) dominantes (IC : 6230\*-3).

Au Nord-Est, la parcelle se partage entre une prairie maigre du *Luzulo campestris-Cynosuretum cristati* (K. Meisel 1966) B. Foucault ex B. Foucault 2016, des patches de pelouses acidoclinophiles, une partie de prairie fauchée plus eutrophe à Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*) et Fétuque élevée (*Schedonorus arundinaceus*) dominantes (IC : 6510) et une prairie hygrophile à mésohygrophile à Jonc acutiflore en bordure du cours d'eau.

Au Nord-Ouest, il s'agit d'une zone humide eutrophe à l'abandon comme en témoigne une jonchaie ourlifée (piquetage de l'Angélique sylvestre), une typhaie à Massette à feuilles larges (*Typha latifolia*) et une phragmitaie à Roseau commun (*Phragmites australis*). Au nord de la zone mise en défend, il s'agit d'une zone de dépôts de matériaux et de travaux.



Fig. 10 – Dactylorhize maculée (*Dactylorhiza maculata*) au sein de la prairie paratourbeuse © M. Dumont – CBN Massif central

L'enjeu de ce secteur réside dans la présence de plusieurs végétations remarquables en mosaïque et notamment la seule prairie paratourbeuse du site. Ces végétations sont en bon état de conservation et les pratiques agricoles actuelles (fauche et fertilisation très modérée) sont favorables à leur maintien.

- Secteur 2 :

Ce secteur constitue le contrefort sud du barrage du Lac d'Aubusson d'Auvergne. Il s'agit de végétations herbacées rudéralisées comme en témoignent la Patience crépue (*Rumex crispus*), la Fétuque élevée (*Schedonorus arundinaceus*) et les ronces (*Rubus sp.*) qui dominent. Dans la partie pentue, la végétation est davantage pelousaire et moyennement humide (*Carex flacca*, *Juncus conglomeratus*) tandis que la partie plate, elle est davantage prairiale (*Juncus acutiflorus*, *J. effusus*, *Cirsium palustre*, *Carex brizoides*, *Lysimachia vulgaris*).

Étant donné son caractère perturbé issu des travaux de terrassement, cette zone ne présente que peu d'enjeux floristiques ou phytocénocotiques, hormis la présence de la Laîche fausse-brize mais qui est fréquente sur l'ensemble du site.

- Secteur 3 :

Cette petite zone est incluse dans une plus grande parcelle de fauche mésotrophe (IC : 6510) qui remonte en pente vers l'Est. En milieu de versant, la parcelle est tapissée par un ourlet à Brachypode des rochers (*Brachypodium rupestre* subsp. *rupestre*). Dans sa partie basse, il s'agit d'une variante maigre pelousaire du *Luzulo campestris-Brometum hordeacei* (IC : 6510-3) mais hygrocliclinophile à Laîche bleuâtre (*Carex panicea*) et Laîche glauque (*Carex flacca*) – relevé phytosociologique n°671052 – Fig. 11.



Fig. 11 – Prairie maigre de fauche hygrocliclinophile et patches d'ourlet à Brachypode des rochers (vert clair) © M. Dumont – CBN Massif central



L'enjeu réside dans le maintien de cette prairie fauchée mésotrophe qui tend vers une pelouse humide vers le bas de pente et qui abrite la Laïche tomenteuse, quasi menacé en Auvergne.

- Secteur 4 :

Cette parcelle est également diversifiée en termes de végétations : prairie fauchée mésoeutrophe à Mauve musquée (*Malva moschata*) à proximité de la maison (IC : 6510), prairie maigre de fauche du *Luzulo campestris-Brometum hordeacei* vers le Nord (IC : 6510-3) dominée par la Fétuque rouge (*Festuca rubra*) et la Polygale commune (*Polygala vulgaris*) et mosaïque de pelouses acidoclinophiles, acidiphiles (relevé phytosociologique n° 671054 – Fig.12) et mésohygrophiles (*Carex panicea*, *C. pallescens*, *C. flacca*), en descendant vers le lac (IC : 6230\*). Également, une prairie piétinée au bord du lac et des ronciers à proximité des boisements sont présents sur cette



Fig. 12 Pelouse sèche acidiphile à Polygale commun et Fétuque noirissante  
© M. Dumont – CBN Massif central

De nouveau, les différentes conservation et les pratiques agricoles favorables à leur maintien.

- Secteur 5 :

Ce petit secteur est à proximité largement fréquenté par les majoritairement d'une zone plus ou Jonc diffus (*Juncus effusus*), Scirpe (*Holcus lanatus*). Deux mares sont (*Glyceria fluitans*), l'Éleocharide des étangs (*Callitriche stagnalis*). Deux proximité de ces mares. Au nord du eutrophe à Houlque laineuse et Laïche

Cette parcelle, constituée de en ce qui concerne ses bosquets de sont possibles : suivis annuels des Ces propositions doivent être étudiées autres stations d'implantation de

- Secteur 6 :

Il s'agit majoritairement d'une grande parcelle de prairie mésoeutrophe pâturée par des bovins, avec quelques zones humides à Jonc diffus. La Piloselle petite-laitue naine (*Pilosella lactucella*), la Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*) et la Succise des prés (*Succisa pratensis*), ont été observées çà et là sur l'ensemble de la parcelle ; elles indiquent le caractère hygrocline de cette zone. En bordure sud, une aulnaie-frênaie à Renoncule à feuilles d'Aconit (*Ranunculus aconitifolius*) - IC : 91E0 - en bon état de conservation jouxte le cours d'eau. La Laïche fausse-brize (*Carex brizoides*) et la Laïche pendante (*Carex pendula*) y ont été observées. À l'extrémité nord, les deux petites parcelles fauchées lors de l'inventaire, n'ont pu être caractérisées précisément.

végétations remarquables sont en bon état de actuelles (fauche et fertilisation très modérée) sont

des zones de loisirs de la base nautique et il est promeneurs. Sa partie sud est constituée moins humide à Renouée bistorte (*Bistorta officinalis*), des bois (*Scirpus sylvaticus*) et Houlque laineuse également présentes avec la Glycérie flottante marais (*Eleocharis palustris*) et la Callitriche des foyers de Balsamine de l'Himalaya sont localisés à chemin, il s'agit d'une prairie mésohygrophile hérissée (*Carex hirta*) sans intérêt particulier.

végétations eutrophes communes, doit être surveillée Balsamine de l'Himalaya. Deux actions de gestion massifs et mise en place de mesures de régulation. sur l'ensemble du site, en fonction des éventuelles l'espèce.

Dominée par une prairie pâturée mésoeutrophe, ce secteur ne présente pas d'intérêts floristiques ou phytocénotiques ; à la différence de la forêt alluviale qui borde la parcelle.

- Secteur 7 et secteurs attenants au Nord :

Ces deux parcelles sont incluses dans le grand secteur de prairies de fauche situé en contre-haut de la route qui mène à la base de loisirs. Seule la partie sud a donc pu être prospectée en 2021. La petite parcelle est constituée d'une prairie de fauche eutrophe (IC : 6510-7) dont les bordures tendent vers un ourlet forestier (beaucoup d'espèces caractéristiques présentes) du fait des arbres très proches. La seconde parcelle héberge une jolie prairie de fauche mésotrophe (IC : 6510-3) à flore diversifiée du *Luzulo campestris-Brometum hordeacei*. Le passage en bordure de parcelles des secteurs attenants et l'analyse des relevés floristiques (de la base de données Chloris du CBN Massif central) permettent de les qualifier en tant que prairies de fauche majoritairement (IC : 6510), sans pouvoir caractériser en détail leur trophie. Il semblerait qu'une partie était en prairie temporaire en 2006 et que certains secteurs étaient pâturés.

Ce grand secteur de prairies est constitué de plusieurs parcelles de prairies fauchées différentes, plus ou moins fertilisées. Il s'agit donc de préserver cette diversité en maintenant un régime de fauche et d'éviter le retournement des parcelles en prairie temporaire.

- Secteur 8 :



Il s'agit d'une prairie maigre de fauche (IC : 6510-3) dominée par la Fétuque rouge (*Festuca rubra*) et ponctuée de patches de pelouse acidiphile du *Polygalo vulgaris-Caricetum caryophylleae* (IC : 6230\*-3 - relevé phytosociologique n° 671056) et d'une pelouse mésohygrophile acidiphile du *Polygalo vulgaris-Caricetum paniceae* (IC : 6230\*-2 - relevé phytosociologique n° 671055 – Fig.13).

De plus, un ourlet à Brachypode des rochers (*Brachypodium rupestre* subsp. *rupestre*) se développe sur la bordure nord de la parcelle.

Cette parcelle, très peu voire pas fertilisée, abrite plusieurs végétations remarquables qu'il convient de préserver au maximum.

Fig. 13 – Pelouse mésohygrophile, acidiphile à Polygale commun et Laïche bleuâtre © M. Dumont – CBN Massif central

- Secteur 9 :

Cette parcelle apparaît comme intermédiaire entre le secteur n°7 et 8 : il s'agit d'une prairie fauchée mésotrophe (IC : 6510) en bon état de conservation, dominée par la Fétuque rouge en bas de pente. Néanmoins, une zone de dépôt de gravats est visible en bordure de la plantation au Nord (Fig.14)

De nouveau, il s'agit d'une végétation remarquable de par son régime de fauche.



Fig. 14 – Prairie fauchée mésotrophe et dépôts de gravats sur la parcelle en bordure de plantation © M. Dumont – CBN Massif central

- Secteur 11 :



Cette parcelle est comparable au grand secteur de prairies au nord de la route. Il s'agit d'une prairie de fauche mésoeutrophile (IC : 6510-7) à Berce sphondyle (*Heracleum sphondylium*) et Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) qu'il est intéressant de maintenir en parcelle fauchée sans augmenter drastiquement la fertilisation.

- Secteur 10 :

Il s'agit du secteur le plus intéressant du site en termes d'enjeux floristiques et phytocénologiques puisqu'il abrite la Sérapias langue, la Laïche tomenteuse, espèces remarquables et la Pelouse thermo-atlantique hygroclicophile à Orchis bouffon et Sérapias langue.

La partie sud est assez hétérogène avec une large zone occupée par une prairie dégradée et ourlifiée, sans doute issue d'un remaniement de terre car la ronce, l'Ortie dioïque et le Gaillet caille-lait y sont très recouvrant. En se dirigeant vers les bosquets de pins, une zone plus rase avec de la terre à nu abrite des patches de pelouses à *Serapias lingua*, une cariçaie à Laïche glauque (*Carex flacca*) et une jonchaie à Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*). Ces espèces témoignent du substrat sédimentaire détritique présent, riche en argiles et concerné par des remontées de nappes temporaires favorisant occasionnellement des végétations humides comme ici.

La partie nord est constituée uniquement d'une pelouse à *Serapias lingua* piquetée d'arbustes (cf. paragraphe précédent sur la Flore).

Cette pelouse prioritaire (IC : 6230\*-2) est présente sur des sols sains à frais, argileux à marno-calcaires peu acides et pauvres en nutriments, de l'étage collinéen inférieur en climat thermo-atlantique. Lâche (avec plage de sol nu) à fermée sur le site, elle est habituellement dominée par la Fétuque rouge (*Festuca rubra*) ou noircissante (*Festuca nigrescens*) et secondairement par la Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*) ou l'Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*). La physionomie est marquée par quelques notes de couleurs des différentes dicotylédones (Polygale commun, Piloselle officinale, Centaurée trompeuse, Lotier corniculé, Achillée millefeuille) et orchidées (Sérapias langue). L'Orchis bouffon, souvent présent dans ce cortège n'a pas été vu en 2021. Ce type de pelouse qui fait partie des pelouses vivaces les plus diversifiées, est directement menacée à l'échelle du Massif central, par l'intensification des pratiques agricoles et l'urbanisation. En absence de gestion, cette végétation semble évoluer vers une lande à Callune et Genêt d'Angleterre ou directement un pré-manteau forestier. Sous l'effet de la fertilisation, la pelouse évolue vers une prairie mésotrophe pâturée ou fauchée selon



Fig. 15 - Pelouse thermo-atlantique hygroclicophile à Orchis bouffon et Sérapias langue, lâche avec des plages de sol nu dans la partie sud (a) et assez dense dans la partie nord (b) © M. Dumont - CBN Massif central

la pratique. Sensible au piétinement, il est recommandé de gérer cette pelouse par une fauche annuelle avec exportation des produits de coupe. Les apports de fertilisants sont à limiter au maximum.

## 4. Conclusion

Les milieux ouverts herbacés prairiaux parcourus en 2021 autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne sont de plusieurs types :

- Des **prairies de fauche** plus ou moins fertilisées d'intérêt communautaire (**IC : 6510**) en bon état de conservation. Il s'agit des végétations dominantes et elles sont surtout localisées au nord-ouest du lac.
- Des **pelouses** assez diversifiées d'intérêt communautaire prioritaire (**IC : 6230\***) en bon état de conservation. Elles sont surtout localisées au sein des parcelles de fauche, sur de petites surfaces à la faveur d'un sol peu épais et pauvre en nutriments.
- Des prairies plus ou moins humides à Jonc acutiflore en bordure du lac ou du Couzon. Une **prairie paratourbeuse** mésotrophe (**IC : 6410**) est également présente au sud du lac.
- Des prairies pâturées mésoeutrophes sans intérêt floristique à proximité de la base de loisirs au Nord-Est.
- Quelques végétations de prairies perturbées ou friches rudérales à la faveur de travaux passés ou actuels.
- De rares végétations aquatiques dans deux mares eutrophes à proximité de la base de loisirs.

**Deux espèces d'intérêt patrimonial** et rares en l'Auvergne ont été recensées en 2021 : la Sérapias langue (*Serapias lingua*), en danger d'extinction et la Laïche tomenteuse (*Carex tomentosa*), quasi menacée.

Les **secteurs n°3 et 10 offrent les enjeux prioritaires** puisqu'ils hébergent les deux espèces remarquables et plusieurs habitats d'intérêt communautaire. Afin de préserver ces espèces et végétations, un maintien des pratiques de fauche est préconisé mais il faut également veiller à limiter la fermeture des milieux pelousaires déjà piquetés par les arbustes. Un pâturage extensif peut être testé en second choix.

De manière générale, la diversité des végétations herbacées rencontrées est favorable au maintien de la diversité floristique du site et doit être préservée. La faible fertilisation actuelle des parcelles favorise l'expression de pelouses. Une intensification de l'apport azoté (fumure plus importante ou pâturage intensif) enrichirait le substrat et entraînerait une modification du cortège floristique en favorisant des espèces prairiales à large amplitude, peu sélectives et réduiraient le cortège des espèces pelousaires.

Enfin, **une seule espèce exotique envahissante**, la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) a été observée au nord du lac, au sein de petits massifs. Peu étendus pour le moment, la réflexion de gestion de cette espèce doit être menée à l'échelle de l'ensemble du site en fonction des éventuelles autres stations présentes.



## Bibliographie

- ANTONETTI P., BRUGEL E., KESSLER F., BARBE J.P. & TORT M. 2006. - *Atlas de la flore d'Auvergne*. Conservatoire botanique national du Massif central, 984 p.
- BENSETTITI F., BOULLET V., CHAUAUDRET-LABORIE C. & DENIAUD J. (coord.) 2005. - « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux*. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.
- CBN Massif central, à paraître. - *Synopsis des végétations de la région Auvergne-Rhône-Alpes - Territoire d'agrément du CBN Massif central. Version 1.0*. Conservatoire botanique national du Massif central / Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- CBN Massif central, 2020. - *Référentiel taxonomique trachéophytes, bryophytes et lichens du Conservatoire botanique national du Massif central*. Version du 17/05/2021. Consultation interne [20/07/2021].
- CBN Massif central, 2013. - *Liste rouge de la flore vasculaire de la région Auvergne (cotation selon la méthode UICN)*. Conservatoire botanique national du Massif central ; UICN ; Fédération des Conservatoires botaniques nationaux ; Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne, 53 p.
- GARGOMINY, O., TERCERIE, S., REGNIER, C., RAMAGE, T., DUPONT, P., DASSZKIEWICZ, P. & PONCET, L. 2019. - *TAXREF v13, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Rapport Patrinat. 63 p.
- PM 5/6 (1) 2012. - *EPPO prioritization process for invasive alien plants*. Bulletin OEPP / Bulletin OPPE 42(3) : 463-474.
- TISON J.-M. & FOUCAULT B. de (coords) 2014. *Flora Gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.
- UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018. - *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine*. UICN France, FCBN, AFB & MNHN, Paris, France. Disponible sur : <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2019/01/liste-rouge-de-la-flore-vasculaire-de-france-metropolitaine.pdf>

## Annexes

**Annexe 1** : Localisation des prairies parcourues en 2021 lors de l'inventaire floristique autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne

**Annexe 2** : Localisation des informations floristiques (avant 2021 et en 2021) sur le site d'étude du Lac d'Aubusson d'Auvergne

**Annexe 3** : Liste des taxons recensés au sein des 11 secteurs de prairies à proximité du Lac d'Aubusson d'Auvergne

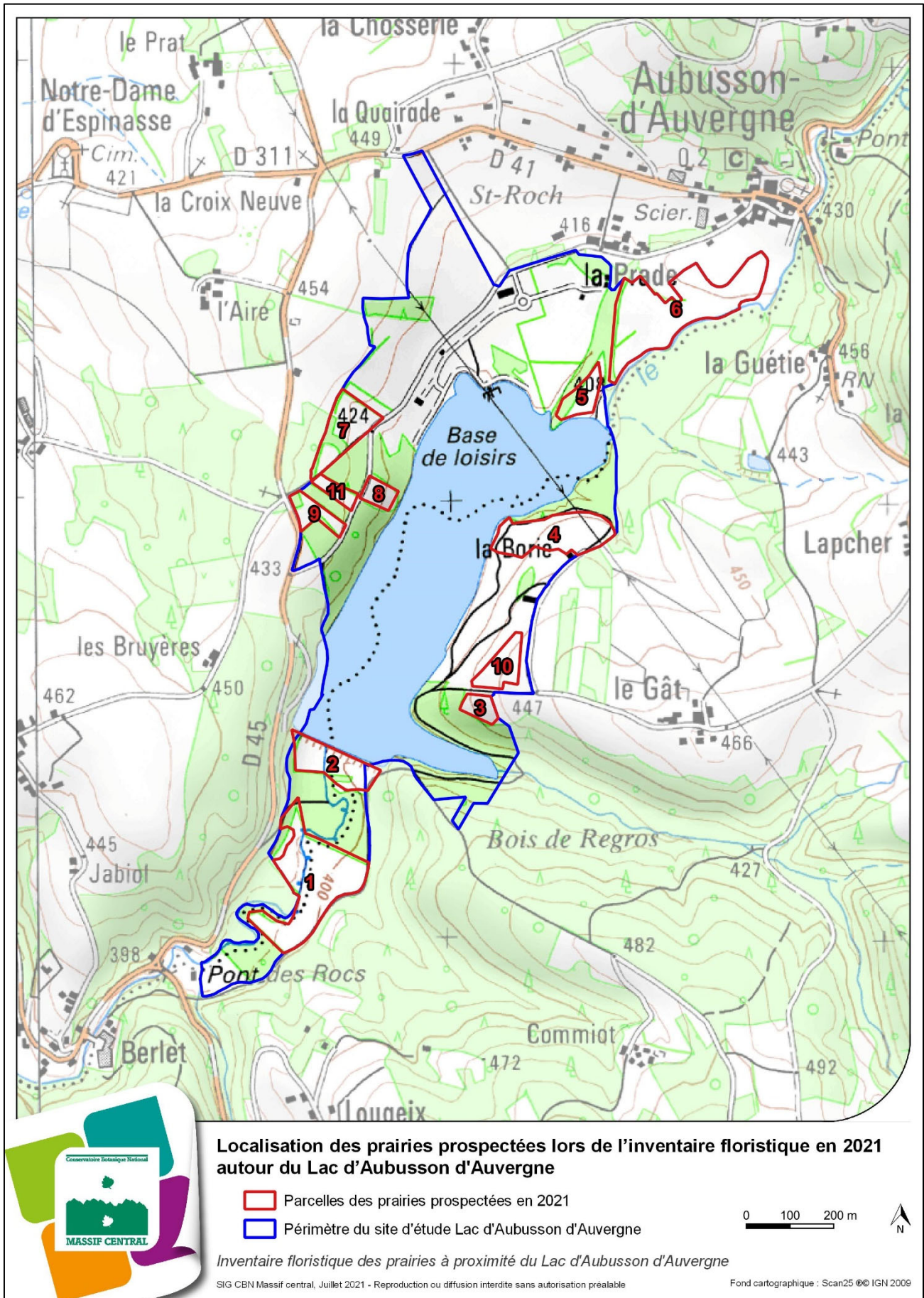
**Annexe 4** : Cartographie des espèces remarquables observées en 2021 lors de l'inventaire floristique autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne

**Annexe 5** : Tableau synthétique des relevés phytosociologiques disponibles en 2021 sur les 11 secteurs de prairies parcourus autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne

**Annexe 6** : Cartographie des habitats remarquables observés en 2021 lors de l'inventaire floristique autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne

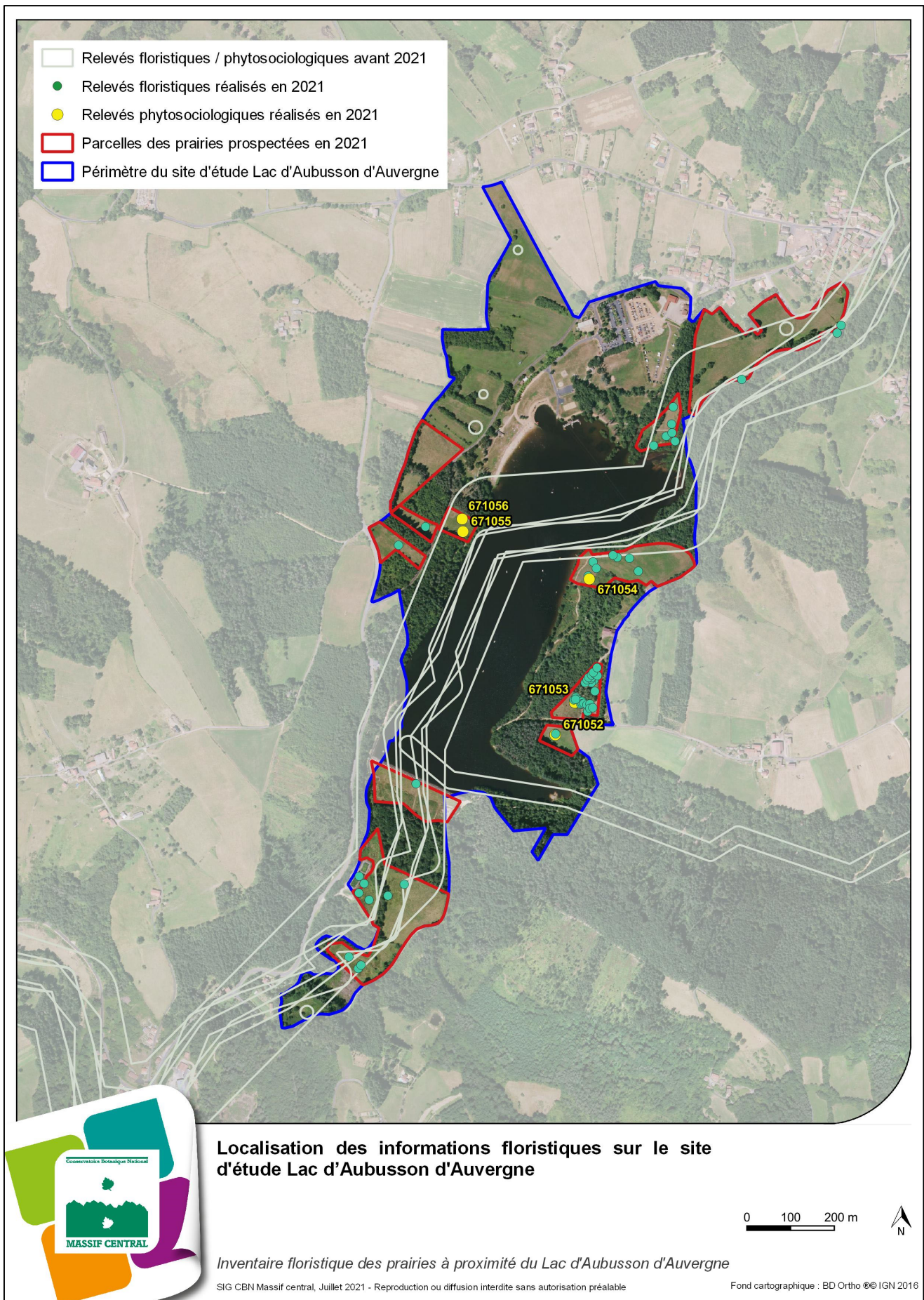


## Annexe 1 : Localisation des prairies parcourues en 2021 lors de l'inventaire floristique autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne





## Annexe 2 : Localisation des informations floristiques (avant 2021 et en 2021) sur le site d'étude du Lac d'Aubusson d'Auvergne





### Annexe 3 : Liste des taxons recensés au sein des 11 secteurs de prairies à proximité du Lac d'Aubusson d'Auvergne

Code TAXREF 13	Code Chloris	NOM CHLORIS	Cotation liste rouge Nationale	Cotation liste rouge Auvergne	Espèce exotique envahissante (cotation EPPO)
79908	786	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	LC	LC	
130749	802	<i>Achillea ptarmica</i> subsp. <i>ptarmica</i> L., 1753	LC	LC	
80410	10912	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	LC	LC	
80591	15316	<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	LC	LC	
80990	8459	<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	LC	LC	
81569	3320	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	LC	LC	
81656	15437	<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	LC	LC	
82738	161	<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	LC	LC	
82922	15465	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	LC	LC	
83912	15480	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	LC	LC	
189558	180238	<i>Aster</i> L., 1753	NE	NE	
718314	124387	<i>Avenella flexuosa</i> subsp. <i>flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	LC	LC	
85740	1046	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	LC	LC	
718315	124391	<i>Betonica officinalis</i> subsp. <i>officinalis</i> L., 1753	LC	LC	
85903	3340	<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	LC	LC	
86081	122756	<i>Bistorta officinalis</i> Delarbre, 1800	LC	LC	
718316	125192	<i>Brachypodium rupestre</i> subsp. <i>rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	LC	LC	
132229	15632	<i>Briza media</i> subsp. <i>media</i> L., 1753	LC	LC	
86634	15663	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	LC	LC	
87484	4617	<i>Callitriche stagnalis</i> Scop., 1772	LC	LC	
87540	10502	<i>Caltha palustris</i> L., 1753	LC	LC	
87964	3943	<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	LC	LC	
87964	3943	<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	LC	LC	
88395	13863	<i>Carex brizoides</i> L., 1755	LC	LC	
88415	13872	<i>Carex caryophyllea</i> Latourr., 1785	LC	LC	
88510	13933	<b>Carex flacca Schreb., 1771</b>	LC	LC	
88569	13967	<b>Carex hirta L., 1753</b>	LC	LC	
88626	13988	<i>Carex leporina</i> L., 1753	LC	LC	
88747	14052	<i>Carex pallescens</i> L., 1753	LC	LC	
88752	14054	<b>Carex panicea L., 1753</b>	LC	LC	
88916	14119	<b>Carex tomentosa L., 1767</b>	LC	NT	
89579	1252	<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	LC	NE	
89619	1269	<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	LC	LC	
90008	5007	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	LC	LC	
91382	1535	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	LC	LC	
718333	125121	<i>Conopodium majus</i> subsp. <i>majus</i> (Gouan) Loret, 1886	LC	LC	
92606	6077	<i>Corylus avellana</i> L., 1753	LC	LC	
92876	11102	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	LC	LC	
93015	1595	<i>Crepis biennis</i> L., 1753	LC	LC	
133531	1638	<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell. ex Schinz & R.Keller, 1914	LC	LC	
93308	11793	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	LC	LC	
93860	15794	<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	LC	LC	
94164	6884	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	LC	LC	
94207	15813	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	LC	LC	
133721	15834	<i>Danthonia decumbens</i> subsp. <i>decumbens</i> (L.) DC., 1805	LC	LC	
94503	321	<i>Daucus carota</i> L., 1753	LC	LC	
94626	15838	<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	LC	LC	
95793	3446	<i>Echium vulgare</i> L., 1753	LC	LC	
95922	14188	<b>Eleocharis palustris (L.) Roem. &amp; Schult., 1817</b>	LC	LC	
96220	9289	<i>Epilobium obscurum</i> Schreb., 1771	LC	LC	
96508	17641	<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	LC	LC	
97084	125378	<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	LC	LC	
97434	1741	<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	LC	LC	
98404	16136	<b>Festuca nigrescens Lam., 1788</b>	LC	LC	
98512	16219	<b>Festuca rubra L., 1753</b>	LC	LC	
98717	11139	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	LC	LC	
99366	11795	<i>Galium album</i> Mill., 1768	LC	LC	
192690	119013	<i>Galium mollugo</i> gr.	NE	NE	
99582	11942	<i>Galium verum</i> L., 1753	LC	LC	

### Annexe 3 : Liste des taxons recensés au sein des 11 secteurs de prairies à proximité du Lac d'Aubusson d'Auvergne

Code TAXREF 13	Code Chloris	NOM CHLORIS	Cotation liste rouge Nationale	Cotation liste rouge Auvergne	Espèce exotique envahissante (cotation EPPO)
100052	8175	<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	LC	LC	
100310	8539	<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	LC	LC	
100387	16317	<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	LC	LC	
100956	5924	<b><i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768</b>	LC	LC	
101300	419	<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	LC	LC	
718362	125138	<i>Holcus lanatus</i> subsp. <i>lanatus</i> L., 1753	LC	NE	
103316	8339	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	LC	LC	
103375	2410	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	LC	LC	
103547	3298	<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	NA	NA	Clairement envahissant
103772	14513	<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	LC	LC	
612655	124118	<i>Jacobaea vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> Gaertn., 1791	LC	LC	
104022	4718	<i>Jasione montana</i> L., 1753	LC	LC	
104101	14566	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	LC	LC	
104144	14585	<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	LC	LC	
104160	14603	<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	LC	LC	
104173	14605	<i>Juncus effusus</i> L., 1753	LC	LC	
104516	6273	<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	LC	LC	
104517	6279	<i>Knautia arvernensis</i> (Briq.) Szabó, 1934	LC	LC	
105214	7077	<i>Lathyrus linifolius</i> (Reichard) Bässler, 1971	LC	LC	
105247	7107	<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	LC	LC	
105502	2509	<i>Leontodon hispidus</i> L., 1753	LC	LC	
194069	119014	<i>Leucanthemum vulgare</i> gr.	NE	LC	
137388	123946	<b><i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912</b>	LC	LC	
106499	16465	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	LC	LC	
106653	7147	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	LC	LC	
718377	125150	<i>Luzula campestris</i> subsp. <i>campestris</i> (L.) DC., 1805	LC	LC	
137507	14700	<i>Luzula multiflora</i> subsp. <i>multiflora</i> (Ehrh.) Lej., 1811	LC	LC	
718378	124665	<i>Lychnis flos-cuculi</i> subsp. <i>flos-cuculi</i> L., 1753	LC	LC	
107038	8595	<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	LC	LC	
107090	10328	<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	LC	LC	
107282	9157	<i>Malva moschata</i> L., 1753	LC	LC	
108168	8638	<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	LC	LC	
108996	3495	<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	LC	LC	
195001	125534	<i>Myosotis discolor</i> gr.	NE	NE	
109084	3540	<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	LC	LC	
109091	3546	<b><i>Myosotis scorpioides</i> L., 1753</b>	LC	LC	
109366	16538	<b><i>Nardus stricta</i> L., 1753</b>	LC	LC	
109501	122554	<b><i>Neotinea ustulata</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon &amp; M.W.Chase, 1997</b>	LC	LC	
113260	16676	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	LC	LC	
113522	124777	<i>Pilosella lactucella</i> (Wallr.) P.D.Sell & C.West, 1967	LC	LC	
789136	124781	<i>Pilosella officinarum</i> Vaill., 1754	LC	LC	
113596	564	<i>Pimpinella saxifraga</i> L., 1753	LC	LC	
113703	17396	<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	LC	LC	
113893	9655	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	LC	LC	
114332	16767	<i>Poa pratensis</i> L., 1753	LC	LC	
114416	16786	<i>Poa trivialis</i> L., 1753	LC	LC	
139075	9993	<i>Polygala vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	LC	LC	
115156	12010	<i>Populus tremula</i> L., 1753	LC	LC	
115470	11225	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Raeusch., 1797	LC	LC	
115624	11277	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	LC	LC	
115918	10362	<i>Primula veris</i> L., 1753	LC	LC	
116012	8712	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	LC	LC	
116142	11354	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	LC	LC	
116759	7923	<i>Quercus robur</i> L., 1753	LC	LC	
116903	10622	<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	LC	LC	
116952	10646	<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	LC	LC	
117201	10764	<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	LC	LC	
117946	4400	<b><i>Rorippa pyrenaica</i> (All.) Rchb., 1838</b>	LC	LC	
118016	11385	<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	LC	LC	
197281	122208	<i>Rubus</i> sect. <i>Rubus</i>	NA	NE	



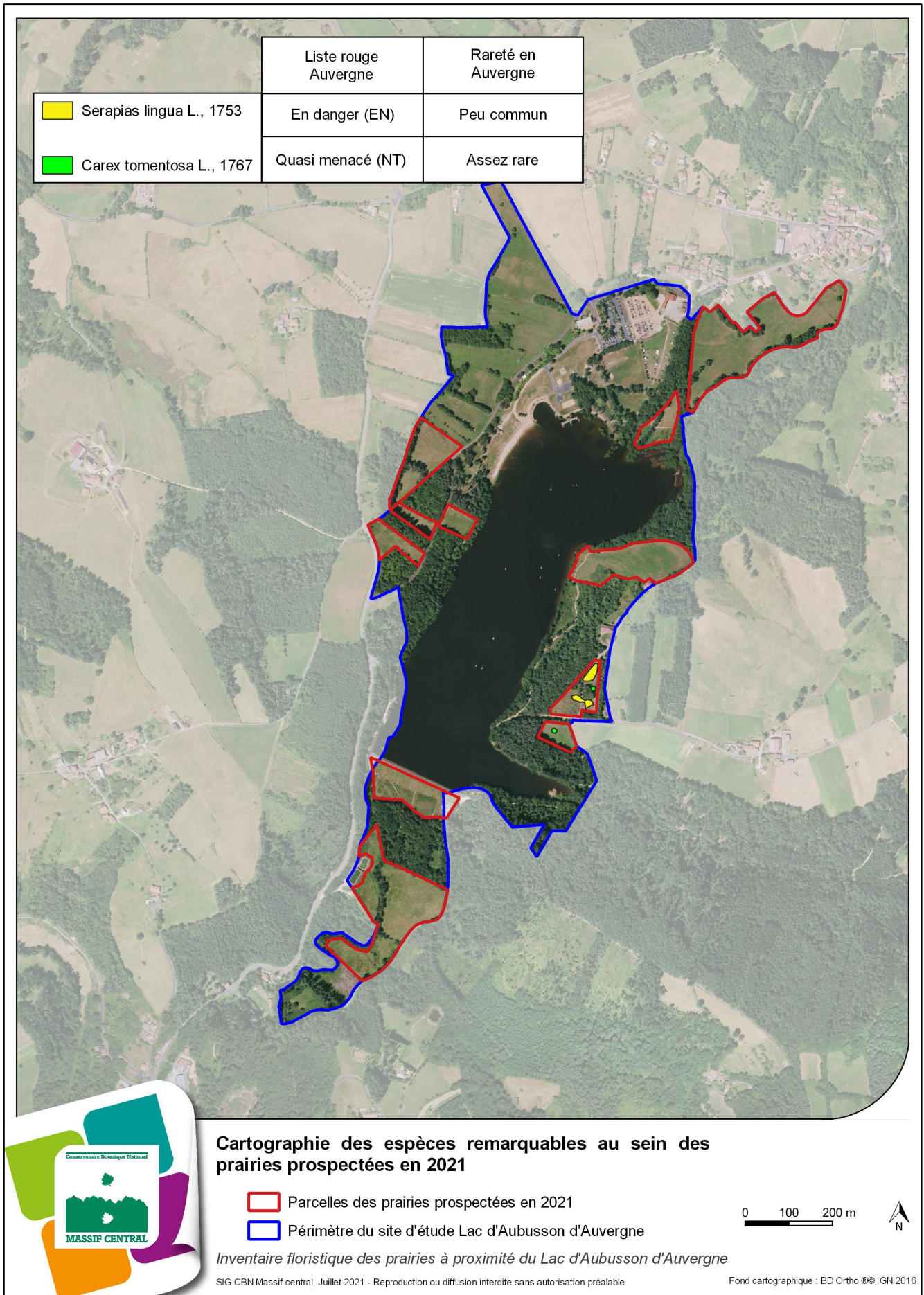
### Annexe 3 : Liste des taxons recensés au sein des 11 secteurs de prairies à proximité du Lac d'Aubusson d'Auvergne

Code TAXREF 13	Code Chloris	NOM CHLORIS	Cotation liste rouge Nationale	Cotation liste rouge Auvergne	Espèce exotique envahissante (cotation EPPO)
119418	10113	<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	LC	LC	
119419	10118	<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	LC	LC	
119473	10147	<i>Rumex crispus</i> L., 1753	LC	LC	
119550	10169	<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	LC	LC	
119991	12043	<b><i>Salix cinerea</i> L., 1753</b>	LC	LC	
717533	124868	<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	LC	LC	
121792	14307	<i>Scirpus sylvaticus</i> L., 1753	LC	LC	
121960	2805	<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	LC	LC	
121988	123925	<i>Scorzoneroïdes autumnalis</i> (L.) Moench, 1794	LC	LC	
122246	6162	<i>Sedum rupestre</i> L., 1753	LC	LC	
122745	2926	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	LC	LC	
122810	15228	<i>Serapias lingua</i> L., 1753	LC	EN	
123471	5399	<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv., 1811	LC	LC	
124261	2992	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	LC	LC	
125000	5571	<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	LC	LC	
125295	6375	<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	LC	LC	
198226	125422	<i>Taraxacum</i> sect. <i>Taraxacum</i>	NE	LC	
126566	8948	<i>Thymus pulegioides</i> L., 1753	LC	LC	
127029	3233	<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	LC	LC	
127230	7586	<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	LC	LC	
127294	7609	<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	LC	LC	
127439	7680	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	LC	LC	
127454	7696	<i>Trifolium repens</i> L., 1753	LC	LC	
127660	16969	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	LC	LC	
127864	124974	<b><i>Trocdaris verticillatum</i> (L.) Raf., 1840</b>	LC	LC	
128077	17167	<i>Typha latifolia</i> L., 1753	LC	LC	
128123	7774	<i>Ulex minor</i> Roth, 1797	LC	LC	
128268	13120	<i>Urtica dioica</i> L., 1753	LC	LC	
198850	180103	<i>Valerianella</i> Mill., 1754	NE	NE	
128754	13218	<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	LC	LC	
128801	12833	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	LC	LC	
128801	12833	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	LC	LC	
142144	119360	<i>Veronica chamaedrys</i> subsp. <i>chamaedrys</i> L., 1753	LC	LC	
142164	12891	<i>Veronica serpyllifolia</i> L., 1753	LC	LC	
129109	7783	<i>Vicia angustifolia</i> L., 1759	LC	NE	
198902	125093	<i>Vicia sativa</i> gr.	NE	NE	
129305	7867	<i>Vicia sepium</i> L., 1753	LC	LC	
129997	17024	<b><i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821</b>	LC	LC	

**Cotations UICN de la Liste Rouge nationale et régionale** : NE = Non évalué / NA = Non applicable / DD = Données insuffisantes / LC = Préoccupation mineure (faible risque de disparition) / NT = Quasi menacé / VU = Vulnérable / EN = En danger / CR = En danger critique d'extinction

**Les espèces surlignées en gras ont été vues pour la première fois en 2021**

## Annexe 4 : Cartographie des espèces remarquables observées en 2021 lors de l'inventaire floristique autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne





**Annexe 5 : Tableau synthétique des relevés phytosociologiques disponibles en 2021 sur les 11 secteurs de prairies parcourus autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne**

cd_releve	671053	671055	671054	671056	671052	344137	344139
Observateurs	DUMONT M.	DUMONT M.	DUMONT M.	DUMONT M.	DUMONT M.	BENARD D.	BENARD D.
Date	2021-05-26	2021-05-27	2021-05-26	2021-05-27	2021-05-26	2006-06-07	2006-06-07
Altitude (m)	438	420	415	421	431	425	430
Surface (m²)	4.00	9.00	9.00	6.00	25.00	28.00	28.00
Substrat	Roche détritique	Roche détritique	Roche détritique	Roche détritique	Roche détritique		
Gestion	?	Fauche	Fauche	Fauche	Fauche	Fauche	Fauche
Dynamique / Menace	Rudéralisation			Ourlification	Ourlification		
Recouvrement total (%)	75	100	85	98	100	100	100
Recouvrement strate herbacée (%)	70	100	85	98	100	100	100
Nombre de lignes	26	24	23	21	35	18	21
<b>Groupement</b>	<b>a</b>	<b>b</b>	<b>c</b>	<b>d</b>	<b>e</b>	<b>e</b>	<b>f</b>
<b>Strate herbacée</b>							
Serapias lingua L., 1753	+						
Centaurea decipiens Thuill., 1799	i						
Valerianella Mill., 1754	r						
Jasione montana L., 1753	1						
Rumex acetosella L., 1753	+						
Myosotis discolor Pers., 1797	+						
<b>Espèces des pelouses acidiphiles</b>							
Festuca nigrescens Lam., 1788	3	1	2	2			
Danthonia decumbens subsp. decumbens (L.) DC., 1805	3	4	3				
Potentilla erecta (L.) Rausch., 1797		1	1	+	+		
<b>Espèces communes aux prairies maigres et pelouses</b>							
Carex caryophylla Latourr., 1785				2			
Ranunculus bulbosus L., 1753			1	+	+		
Pimpinella saxifraga L., 1753				r	+		
Leontodon hispidus L., 1753			1		+		
Thymus pulegioides L., 1753					+		
Primula veris L., 1753					r		
Betonica officinalis subsp. officinalis L., 1753		3	1	3	2		
Luzula campestris subsp. campestris (L.) DC., 1805	1	1	+	1	1	+	+
Lotus corniculatus L., 1753	2		2		+	1	3
Festuca rubra L., 1753		2		3	4	4	4
Briza media subsp. media L., 1753		1	3	1	1	+	1
Trifolium dubium Sibth., 1794			+				
Galium verum L., 1753							+
<b>Espèces hygrocliclophiles</b>							
Succisa pratensis Moench, 1794	2	2			1		
Prunella vulgaris L., 1753	2		+				
Scorzonera humilis L., 1753		+					
Scorzoneroides autumnalis (L.) Moench, 1794			i				
<b>Espèces hygrophiles</b>							
Carex flacca Schreb., 1771		2		+	2		
Carex panicea L., 1753		3			1		
Carex pallescens L., 1753		3					
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791		1					
Trocdaris verticillatum (L.) Raf., 1840		+					
Carex hirta L., 1753				1			
<b>Espèces prairiales de fauche</b>							
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819					1	1	
Tragopogon pratensis L., 1753					r	+	
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler, 1971					2		
Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia (Thuill.) Thell. ex Schinz & R.Keller, 1914					r		
Heracleum sphondylium L., 1753						1	
Trisetum flavescens (L.) P.Beauv., 1812							+
<b>Espèces prairiales large amplitude</b>							
Plantago lanceolata L., 1753	+	1	3	2	1	+	1
Leucanthemum vulgare Lam., 1779	1	+	2	+	1	+	2
Polygala vulgaris subsp. vulgaris L., 1753	1	+	1	+	1		2
Rumex acetosa L., 1753	+	+	+	+	+	1	+
Holcus lanatus subsp. lanatus L., 1753	+	2	1	1	2	3	+
Centaurea jacea L., 1753		1	2	2	2	1	3
Dactylis glomerata L., 1753		+	+	+	1	+	+
Anthoxanthum odoratum L., 1753		+	+	+	2	2	1
Lathyrus pratensis L., 1753		+		1	+	2	1
Trifolium pratense L., 1753			1		+	+	+
Agrostis capillaris L., 1753	1				2	2	+
Achillea millefolium L., 1753	1						
Hypochaeris radicata L., 1753	1		+				
Daucus carota L., 1753	i		+				+
Veronica chamaedrys subsp. chamaedrys L., 1753				+	+		+
Vicia sativa gr.							+
Galium album Mill., 1768					+		
Trifolium repens L., 1753				+			
Taraxacum sect. Taraxacum							+
<b>Espèces d'ourlet</b>							
Rosa arvensis Huds., 1762	i						
Pinus sylvestris L., 1753	r						
Carex tomentosa L., 1767					+		
Cruciata laevipes Opiz, 1852					1		
Brachypodium rupestre subsp. rupestre (Host) Roem. & Schult., 1817					1		
Salix cinerea L., 1753					1		
Quercus robur L., 1753		i			+		
<b>Autres espèces</b>							
Vulpia bromoides (L.) Gray, 1821			1				
Myosotis ramosissima Rochel, 1814			+				
Ranunculus repens L., 1753						1	
Aster L., 1753							1
Plantule sp.	+						
<b>Strate bryologique</b>							
Pleurozium schreberi (Willd. ex Brid.) Mitt., 1869	2						
Polytrichum sp.	1						

**Association phytosociologique**

a : *Anacamptido morionis-Serapiadetum linguae* B. Foucault 1986 *nom. corr.*  
b : *Polygalo vulgaris-Caricetum paniceae* Misset 2002  
c : *Polygalo vulgaris-Festucetum nigrescentis* Le Hénaff & Pouvaert *ass. nov. hoc loco*  
d : *Polygalo vulgaris-Caricetum caryophylleae* Misset 2002  
e : *Luzulo campestris-Brometum hordeacei* B. Foucault (1981) 2008  
f : *Luzulo campestris-Cynosuretum cristati* (K. Meisel 1966) B. Foucault ex B. Foucault 2016

**Alliance phytosociologique**

[*Danthonia decumbentis-Serapiadion linguae*]  
[*Nardo strictae-Juncion squarrosi*]  
[*Galio saxatilis-Festucion filiformis*]  
[*Violion caninae*]  
[*Brachypodio rupestre-Centaureion nemoralis*]  
[*Cynosurion cristati* Tüxen 1947]



## Annexe 6 : Cartographie des habitats remarquables observés en 2021 lors de l'inventaire floristique autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne

